

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif
au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle
exclusif par la société « Mérieux NutriSciences Corporation » de la société
« Labomag SARL »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : Mérieux NutriSciences Corporation ;
- **La cible** : Labomag SARL.

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Fourniture des services d'analyse alimentaire.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 novembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Mériex NutriSciences Corporation », par l'intermédiaire de sa filiale intégralement détenue et contrôlée « Silliker Consulting BV », de la totalité du capital social et du contrôle exclusif de la société « Labomag SARL ».

« Mériex NutriSciences Corporation », est une société dont le siège se trouve à Chicago, aux États-Unis, est une société indirectement et majoritairement détenue et contrôlée par Institut « Mériex ». La société fournit, par l'intermédiaire d'un réseau de 100 laboratoires accrédités dans plus de 26 pays, propose des solutions pratiques d'analyse, d'audit, de conseil, de certification et de recherche pour l'industrie alimentaire pour répondre aux besoins des fabricants, des transformateurs de produits alimentaires, des traiteurs et des détaillants.

« Silliker Consulting BV », est une société à responsabilité limitée ayant son siège social aux Pays-Bas, filiale intégralement détenue et contrôlée par la société « Mériex NutriSciences Corporation », opérant en tant qu'holding financière fournissant des services de gestion à ses filiales.

« Labomag SARL », est une société à responsabilité limitée de droit marocain dont le siège social est situé à Casablanca. Elle fournit des services d'analyse alimentaire afin de garantir la sécurité, la qualité et la conformité réglementaire des produits alimentaires. Ses activités comprennent l'analyse chimique et nutritionnelle, la détection des résidus nocifs, des additifs et des allergènes, ainsi que des analyses microbiologiques pour identifier les agents pathogènes et les organismes à l'origine de la détérioration des aliments. Elle est actuellement détenue par « Bureau Veritas International SAS », une société par actions simplifiée constituée en France, qui offre des services d'analyse en laboratoire, d'inspection et de certification pour une variété de secteurs et d'industries dans plusieurs pays.

Fait à Rabat, le 07 novembre 2024